

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 mai 2019

CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE - (N° 1883)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 93

présenté par

Mme Rabault, M. Juanico, Mme Manin, Mme Tolmont, Mme Victory, M. Aviragnet, Mme Bareigts, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Jean-Louis Bricout, M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, M. Hutin, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Letchimy, Mme Pau-Langevin, Mme Pires Beaune, M. Potier, M. Pueyo, M. Saulignac, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud et les membres du groupe Socialistes et apparentés

-----

**ARTICLE PREMIER**

Après l'alinéa 11, insérer l'alinéa suivant :

« 9° Mener une réflexion spécifique sur l'évolution de la place de la musique classique, au travers notamment de sa diffusion et de l'évolution de son public. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à ce que la musique classique soit prise en compte spécifiquement dans les missions du Centre national de la musique.

Alors que la création du Centre national de la musique vise à soutenir la musique en France, notamment les créations, il n'est à aucun moment fait référence à la musique classique dont l'évolution spécifique n'est pas abordée dans ce projet de loi.

Or comme le font observer différentes études, il y a un vieillissement du public qui risque à terme de poser problème. C'est ainsi que France Culture a en 2016 intitulé l'une de ses émissions : « La musique classique va-t-elle mourir avec son public ? » (<https://www.franceculture.fr/emissions/hashtag/le-classique-cest-ringard>)

Alors que les spectateurs des salles de concert avaient en moyenne 36 ans en 1981, ils dépassent aujourd'hui les 60 ans, illustrant la difficulté à renouveler les générations de spectateurs, et ce

malgré les initiatives menées en ce sens depuis 30 ans notamment au travers de mesures tarifaires spécifiques.

Cette évolution semble plus concerner la France que d'autres pays, notamment la Chine ou le public jeune est important pour des concerts de musique classique.

Étant donné les talents de compositeurs et de musiciens que compte la France, il est indispensable que le CNM intègre dans ses missions une réflexion sur la nécessaire remise au goût du jour de la musique classique. Il pourra s'appuyer sur de nombreuses études et réflexions comme celles menées depuis plusieurs années par le sociologue Stéphane Dorin (La musique classique et ses publics à l'ère numérique) ou encore celles de l'association des orchestres français.